



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°35 – 3 novembre 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



BLÉ TENDRE D'HIVER

Stade : De pré-levée à 3 feuilles.

Ravageurs et maladies : Des conditions favorables aux pucerons et cicadelles.

ORGE D'HIVER

Stade : 2 feuilles à début tallage.

Ravageurs : pucerons et cicadelles présents.

Physiologie

COLZA

Stade : 9 feuilles à rosette

Altises : Débuter l'évaluation des infestations larvaires. Les températures élevées sont favorables à l'activité des insectes et au développement rapide des larves.

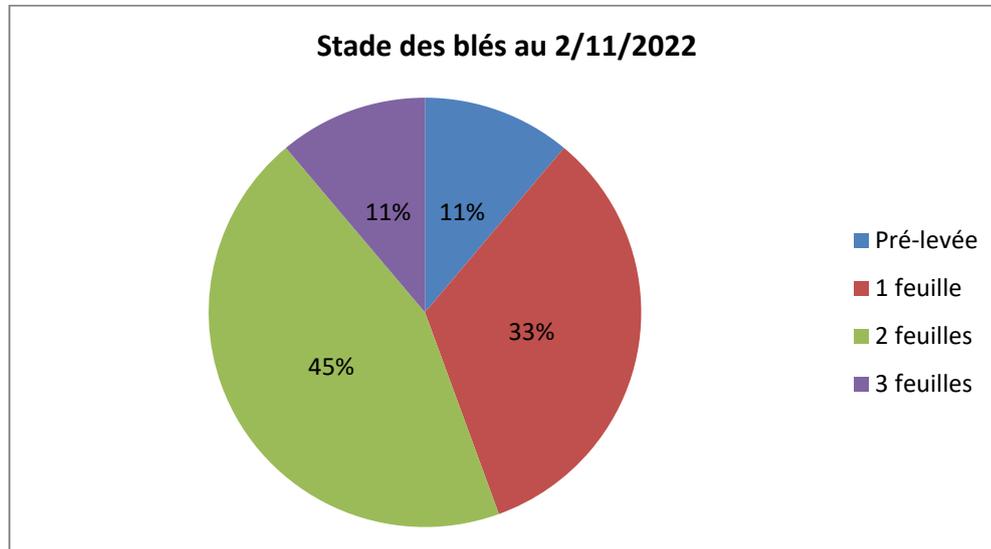
Charançon du bourgeon terminal : Le risque perdure sur les petits colzas non protégés.



Cette semaine, 9 parcelles ont fait l'objet d'une observation.

1 Stade : de pré-levée à 3 feuilles

Selon les dates de semis, les stades des blés se répartissent entre la pré-levée pour les semis tardifs et 3 feuilles.



2 Ravageurs et maladies : des conditions favorables aux pucerons et cicadelles

Les pucerons (plusieurs espèces) peuvent être potentiellement vecteurs du virus de la jaunisse nanisante de l'orge, alors que les cicadelles (*Psammotettix alienus*) transmettent la maladie des pieds chétifs.



Pucerons sur feuilles



Cicadelle grise

La présence de ces ravageurs est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver, jusqu'au stade tallage.

L'observation est à réaliser de préférence lorsque les conditions climatiques sont propices à l'activité des pucerons, à savoir :

- Temps calme et ensoleillé
- Température supérieure à 10°C (privilégiez les observations dans l'après-midi).

En cas de brouillard, vent, pluie et températures fraîches, les pucerons ont tendance à se cacher à l'aisselle des feuilles ou sous les mottes de terre, et sont donc très difficilement observables. Les cicadelles sautent de feuilles en feuilles lorsqu'on les dérange.

a. Observation

Sur 4 des 8 parcelles observées, la présence de puceron est signalée.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés. Pour les cicadelles, si on dispose d'un piège jaune englué, le seuil est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

c. Analyse de risque

Les conditions météorologiques de la semaine dernière ainsi que celles de ce début de semaine sont favorables à l'activité des pucerons et à la colonisation des parcelles. De plus, une majorité de parcelles (précédent maïs grain) ont été semées tôt cette année, augmentant le risque.

Le niveau de risque est élevé, des plaques jaunes sont placées dans les parcelles et révèlent la présence de pucerons virulifères. Les cicadelles recensées, en revanche, ne sont pas porteuses du virus selon les tests réalisés.

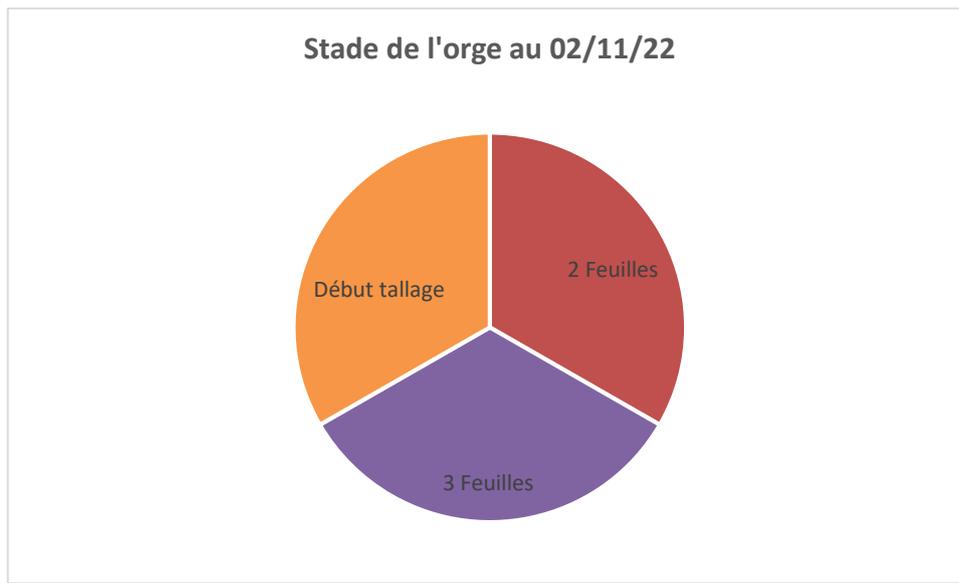




Cette semaine, 6 parcelles ont été observées, sur l'ensemble du territoire alsacien.

1 Stade : de 2 feuilles à début tallage

Les 6 parcelles d'orge observées vont du stade 2 feuilles à début tallage. Au vu des températures des derniers jours, les stades des cultures avancent vite.



2 Ravageurs : pucerons et cicadelles présent

a. Observation

Les levées des orges sont belles avec des levées homogènes et une bonne densité. Aucun dégât lié à des ravageurs du semis n'est déclaré, en revanche les pucerons et les cicadelles sont signalés sur 3 parcelles observées.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés. Pour les cicadelles, si on dispose d'un piège jaune englué, le seuil est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

c. Analyse de risque

Actuellement le climat est favorable au développement des ravageurs de type puceron et cicadelle. A partir de 12°C, les pucerons et cicadelles présents dans les parcelles sont actifs et si les individus sont porteurs de virus (JNO pour le puceron et WDV pour la cicadelle), le virus peut donc être transmis aux plantes.

De plus on signale des pucerons ailés et des pucerons aptères, indicateurs de la présence du puceron dans la parcelle depuis un certain temps déjà.

Des plaques jaunes installées dans les parcelles permettent d'observer et de quantifier facilement la présence des ravageurs.



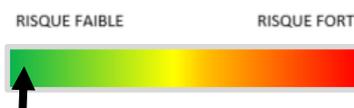
3 Physiologie

a. Observation

3 parcelles présentent des taches sur les feuilles. Certaines taches suivent bien les nervures des feuilles et ont un halo chlorotique autour et d'autres taches sont rectangulaires sur les feuilles. Les feuilles sont mises en incubation pour observer le développement de sporulations ou pas.

b. Analyse de risque

Ces taches peuvent être des maladies, ou des symptômes physiologiques d'autre nature. Il est nécessaire d'attendre la semaine prochaine pour confirmer le développement ou non de ces taches et permettre leur identification de manière certaine.





1 Stade des cultures

Les colzas du réseau d'observation atteignent le stade B9 ou plus (stade rosette).



Localisation des parcelles observées



2 Grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

Les températures particulièrement élevées enregistrées sur le mois d'octobre favorisent une activité longue des altises adultes et accélèrent le développement larvaire.

Les tests Berlèse sont à mettre en place dès maintenant afin d'évaluer les populations larvaires issues des premières éclosions. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver les infestations larvaires.

Trois premiers tests Berlèse ont été effectués pour le moment : deux avec absence de larve et le troisième avec 0,33 larves par pied.

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours. En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xiiO3j8gyR0>

Attention au risque de confusion : Les colzas sont fréquemment porteurs de larves de diptères qui tombent dans les bassines lors des observations Berlèse. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves d'altise qui ont les extrémités noires et 3 paires de pattes (photo).



b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

A partir des 3 observations réalisées, le risque apparaît pour le moment faible mais les tests Berlèse sont à mettre en place dès maintenant afin de mieux évaluer les populations larvaires issues des premières éclosions. Ensuite, il sera nécessaire de réévaluer de façon périodique au cours de l'automne et de l'hiver les infestations larvaires.



3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus pictaris*)

Se référer au [BSV n°33](#) pour la description du ravageur.

a. Observation

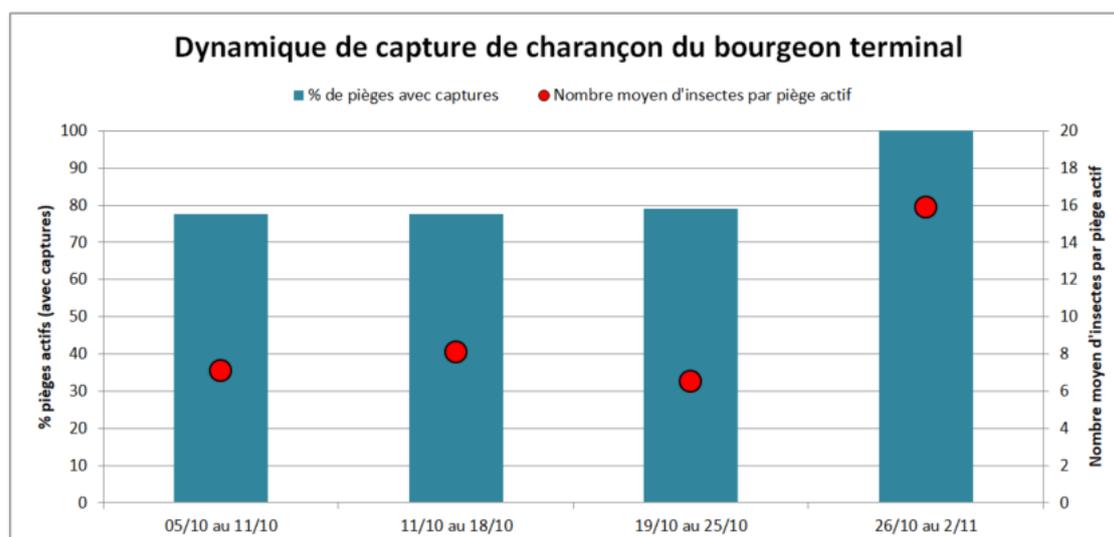
La colonisation des parcelles se poursuit avec un vol qui tend encore à s'intensifier cette semaine du fait des conditions météo particulièrement favorables.

Des charançons sont capturés dans les 6 pièges relevés avec un niveau en hausse, presque 16 individus par piège actif.

Captures de CBT enregistrées du 26 octobre au 2 novembre



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●]0 - 10] ●]10 - 20]



b. Seuil indicatif de risque

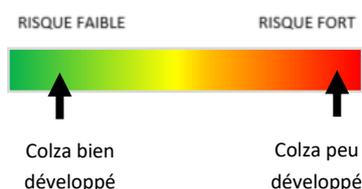
Généralement en Alsace, les attaques nuisibles de charançon du bourgeon terminal sont peu fréquentes. Dans les situations à risque historique faible, les seuils de risque sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Etat du colza début octobre	Indication de risque
Biomasse < 25 g/pied (petit colza) ou croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque fort
Biomasse > 25 g/pied ET croissance continue	Risque faible

Les parcelles bien développées à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire nuisible mais ne le suppriment pas.

c. Analyse de risque

Le risque est élevé essentiellement maintenant pour les petits colzas non protégés ou qui l'ont été il y a plus de 15 jours. Dans les autres situations, les plantes sont généralement très développées et le risque est maintenant faible. Tenir compte d'une éventuelle protection contre les altises dans la prise de décision.



Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS ARMBRUSTER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr